

# Dossier de presse



*RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA CRÈCHE GRIBOUILLE  
ET DU CENTRE DE LOISIRS DE LA CROIX-DE-FER*

**Lundi 5 décembre 2022 à 15 h 30**  
*180, rue Albert-Camus - Cahors*



# SOMMAIRE

>	<b>L'engagement du plan France Relance</b>	<b>3</b>
>	<b>La Croix-de-Fer, un quartier en mutation</b>	<b>3</b>
>	<b>Un important projet de rénovation</b>	<b>4</b>
>	<b>Organisation des opérations</b>	<b>5</b>
>	<b>Budget prévisionnel</b>	<b>5</b>
>	<b>Planning prévisionnel</b>	<b>5</b>

## CONTACT

**Annette CASTEL GAY**

Directrice adjointe de la communication Ville de Cahors / Grand Cahors

05.65.20.89.45 / 06 68 13 03 20



## L'engagement du plan France Relance

D'un montant inédit de 100 milliards d'euros, le plan proposé par l'État entend relancer l'économie au travers de trois priorités : l'écologie, la compétitivité et la cohésion.

Le bâtiment représentant 45 % de la consommation d'énergie finale et 25 % des émissions de CO<sub>2</sub>, la rénovation énergétique des bâtiments constitue un axe privilégié d'investissement pour faire face à l'urgence écologique et économique. En 2021, une enveloppe exceptionnelle de 1 milliard d'euros a été déployée pour permettre de financer des travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics.

A ce titre, dans le Lot, 6.1 millions d'euros ont été attribués aux collectivités territoriales, dont la Ville de Cahors.

Ce soutien de l'Etat a constitué un facteur déterminant pour engager la phase opérationnelle des projets de rénovation énergétique de trois bâtiments municipaux : **le théâtre municipal, l'école élémentaire Jean-Calvet et le bâtiment regroupant la crèche Gribouille et l'ALSH de la Croix-de-Fer.**

Le lancement des travaux de rénovation énergétique de ces bâtiments qui vise à réduire significativement les consommations énergétiques s'inscrit sur le chemin de la transition écologique qu'a résolument décidé d'emprunter la municipalité.

La rénovation du théâtre, de l'école élémentaires Jean-Calvet, de l'ALSH et de la crèche Gribouille de la Croix-de-Fer représente une opération totale de **5 014 355 € HT**. L'Etat, dans le cadre du plan France Relance, a attribué une aide de **1 876 278 €**, soit un financement de 37 %.

## La Croix-de-Fer, un quartier en mutation

Depuis quelques années, le quartier de la Croix-de-Fer connaît une mutation profonde de l'habitat et de ses équipements avec la rénovation complète du quartier HLM par Lot Habitat, la restructuration de l'ancienne piscine, transformée en complexe sportif multi activités, mais aussi une dynamique commerciale importante, zone de Labéraudie.

Situés au coeur de la zone d'habitat collectif, les bâtiments hébergeant **la crèche et le centre de loisirs ont été construits dans les années 1970** et n'ont pas fait l'objet de rénovation depuis, excepté pour l'intérieur et les menuiseries extérieures de la crèche.

La rénovation énergétique du bâtiment proposera un traitement architectural économique et techniquement performant, tout en offrant une esthétique soignée et cohérente eu égard à la mutation urbaine dont profite le quartier.

## La rénovation de la crèche Gribouille et du centre de loisirs de la Croix-de-Fer

### • Occupation du bâtiment :

Crèche : 29 enfants au maximum + 7 adultes.

Centre de loisirs : 110 enfants + 15 adultes

### • Superficie du bâtiment

Surface de la parcelle : 6 940 m<sup>2</sup>

Surface de la partie crèche : 250 m<sup>2</sup>

Surface des bureaux du centre de loisirs : 94 m<sup>2</sup>

Surface du centre de loisirs : 547 m<sup>2</sup>

Surface totale bâtie : 905 m<sup>2</sup>

### Un important projet de rénovation

• **Réfection de l'étanchéité des toitures** terrasses incluant la sécurisation des interventions en toiture et une isolation thermique renforcée.

• **Isolation thermique** par l'extérieur de l'ensemble des murs.

• **Remplacement de l'ensemble des menuiseries** extérieures par des menuiseries **double vitrage en aluminium**. Cela intègrera également la mise en place de **protections solaires** sous forme de pergola au sud.

• **Ventilation mécanique contrôlée à double flux** dans la crèche

• **Faux plafonds acoustiques**

• **Déploiement généralisé de luminaires à LED** avec commandes en fonction de la présence et de la luminosité.

• **Réfection de la chaufferie** : remplacement de la chaudière par une chaudière gaz à condensation.

• **Réfection de peinture et de sols souples**, généralisée sur le centre de loisirs, en partie pour la crèche.

### Objectif :

**Baisser de 38 % les consommations d'énergie**



### Transformation esthétique

Ces travaux de rénovation énergétiques offrent l'opportunité d'apporter une transformation esthétique au bâtiment quinquagénaire. Des huisseries neuves, des murs extérieurs et une façade habillés d'un bardage bois, un environnement végétal repensé... le site connaîtra une réelle métamorphose à l'image du quartier.



## Des conditions d'accueil améliorées

« La réfection du bâtiment est une grande plus-value pour l'accueil de petits à la Crèche. A cet âge-là, on est très sensible à son environnement quotidien. Les nouveaux luminaires auront un variateur pour moduler l'intensité et ne feront plus de bruit comme les anciens. Les vieux radiateurs en fonte qui captaient la poussière seront changés par des radiateurs verticaux plus performants. Les volets roulants remplaceront les rideaux, plus occultants et plus hygiéniques. Cette réfection va grandement améliorer le bien-être des enfants et des adultes qui les accueillent ».

Direction de la crèche Gribouille

## Organisation des opérations

Maître d'ouvrage : Mairie de Cahors

Equipe de maîtrise d'oeuvre :

- Mandataire et Bureau d'études fluides : IES Ingénierie des énergies et des structures
- Agence d'architecte ARKHIDEA

Bureau de Contrôle : DEKRA

Coordination SPS : SOCOTEC

Les 11 lots qui constituent le marché ont été attribués à des entreprises locales ou régionales proposant des prestations de qualité et des prix attractifs.

## Budget prévisionnel

- Coût estimatif de travaux (phase APS) : 798 000 € HT
- Coût total de l'opération : 1 104 639 € HT
- Subvention de l'Etat dans le cadre de France relance : 657 371 € (59,51 % sur opération)
- Subvention du Département : 186 099 € (16,84 % sur opération)

## Planning prévisionnel :

- Conception du projet entre octobre 2021 et mars 2022
- Consultation des entreprises et signature des marchés de travaux : d'avril à juin 2022
- Préparation du chantier et travaux : de septembre 2022 à novembre 2022
- Démolition :
  - de décembre 2022 à janvier 2023 pour la crèche
  - d'avril 2023 à mai 2023 pour l'ALSH
- **Livraison**
  - en avril 2023 pour la crèche Gribouille**
  - en août 2023 pour l'ALSH**